

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 septembre 2022
 -----oOo-----

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 6 septembre, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 29 août 2022

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **12** – votants **18**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie - DEJY Guillaume - FEUTRIER Lucie - FEUILLASSIER Stéphanie - HAUBER IMBERT Isabelle - Dominique MOULIN - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absent : DU PONTAVICE Quentin

Pouvoirs de : CHARPIOT François à BERARD Maxime
 GRANDGAUD Sélim-Thomas à ARMANDIE Jean-Pierre
 FIORONI Stéphane à LANOE Loïc
 GARCIN Aurélien à FEUTRIER Lucie
 CERBINO BARBEROUX Sylvie à DEJY GUILLAUME
 GARCIN Aurélien à FEUTRIER Lucie

Secrétaire de séance : Maxime Bérard

1. <u>Délibération n°20220906-01</u> Budget général – Commune de Guillestre – Décision modificative n°1

Rapporteur : M. D. MOULIN

M.Moulin présente les objectifs de cette décision modificative.
 Pas de question particulière.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

2. <u>Délibération n°20220906-02</u> Passerelle Gaboyer : Convention de financement

Rapporteur : Mme C. PORTEVIN

L'intérêt environnemental de cette opération est relevé par l'ensemble des élus présents.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

3. Délibération n°20220906-03 Dénomination des voies et espaces publics de la commune de Guillestre

Rapporteur : M. JP ARMANDIE

Certains élus constatent que malheureusement peu de noms de rues sont des noms de Femmes. Grâce à cette nouvelle dénomination des voies, certaines irrégularités ont pu être corrigées : plusieurs noms de rues pour une même voie, numérotation erronée...

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

4. Délibération n°20220906-04 Opération solaire/bois : Modification des conditions d'attribution des aides communales

Rapporteur : M.M. BERARD

M.Bérard explique les nouvelles dispositions relatives à cette aide financière. Pas de question particulière.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

5. Délibération n°20220906-05 Acquisition de la maison dite Feuillassier, parcelle AA220

Rapporteur : M.M. BERARD

M.Bérard explique cette délibération en informant que la commune doit trouver dorénavant des acquéreurs de ce bien immobilier afin qu'il y ait des nouveaux logements construits. Une étude de structure va être lancée. Un appel à manifestation devra être ensuite lancé pour trouver des investisseurs /promoteurs intéressés par ce style de biens.

Pas de question particulière.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

6. Délibération n°20220628-06 Régularisation de l'emprise du Camping municipal – Demande d'ouverture de l'enquête parcellaire

Rapporteur : Mme C. PORTEVIN

Mme Le Maire rappelle le contexte foncier de ce camping municipal, avec la nécessité de régulariser très rapidement l'acquisition de certaines parcelles où la commune n'est pas propriétaire. La DUP date de 2019, plusieurs négociations amiables ont été tentées, mais elles n'ont pas toutes abouti. La phase d'expropriation doit être lancée avec l'enquête parcellaire puis l'arrêté de cessibilité doit être pris par les services de l'Etat. L'objectif est de terminer cette régularisation avant l'été prochain.

Pas de question particulière.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

7. Délibération n°20220906-07 Foire de la St Luc : Fixation du tarif du repas du samedi 15 octobre 2022

Rapporteur : Mme Lucie Feutrier

Mme Feutrier explique le contexte de cette délibération, avec l'intérêt de ce repas préparé à partir de produits locaux.

Mme le Maire rappelle que cette année, la commune organise de nombreuses animations pour la fête de St Luc :

- Feu d'artifice, jeux gonflables qui ont été reportés de cet été
- La course Guillestroise
- Jeux pour enfants avec les quartiers : Organisation d'une kermesse.

Tous les élus sont les bienvenus pour aider à l'organisation de cette belle fête collective.

Pas de question particulière.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

8. Délibération n°20220906-08 Programmation de concert 2022 : Convention de partenariat avec les associations l'Echoooo et Aix' Qui ?

Rapporteur : Mme C. PICHET

Mme Pichet explique les principaux éléments de la convention avec les deux associations culturelles EChoooo et Aix-Qui ?.

Elle rappelle que le montant total est 7 000 euros pour l'organisation de 2 concerts, mais que 2 000 euros ont déjà été versés en 2021.

Les deux concerts sont :

- 24 sept : Vanupié et Flox
- 12 nov : Les Ramoneurs de Menhir

Pas de question particulière.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

9. Délibération n°20220906-09 Acquisition de parcelle pour aménagement d'espace public : demande de subvention

Rapporteur : M. M. BERARD

Après l'explication de M.Bérard sur les principes de la délibération, M.Dejy souhaite s'exprimer :

M.Dejy avec Mme Cerbino et M.Du Pontavice ne sont pas favorables à ce projet de parking.

Pour eux, ce projet mélange plusieurs aspects en oubliant l'essentiel : les effets de la crise climatique et donc la nécessité de réduire la place de la voiture au centre de Guillestre.

La sécurisation des routes ne passe pas par la construction d'un parking mais pas d'autres aménagements, comme la création de trottoir, des ralentisseurs, des parkings en entrée de ville pour laisser davantage d'espace aux mobilités douces et aux piétons...

M.Dejy pense que ce parking n'est pas nécessaire pour la commune, qu'un autre projet à destination des Guillestrins aurait pu voir le jour, comme un jardin pour enfants, des espaces de verdure de rencontres...

Il pense que ce parking sera un appel d'air pour encourager les habitants à utiliser une voiture alors qu'ils devraient se tourner vers d'autres moyens de locomotions, comme le vélo et les transports en commun.

Il sait que la compétence mobilité est à l'échelle de la CCGQ mais se désole qu'il n'y ait pas un réel débat démocratique sur ce sujet à l'échelle du territoire avec les citoyens.

L'étude de programmation de 2017 sur la mobilité est pour M.Dejy plus d'actualité, car les conséquences de la crise climatique sont malheureusement beaucoup plus graves que celles annoncées il y a 5 ans.

Par conséquent, M.Dejy demande :

- La suspension de ce projet de parking,
- La clarté et la transparence par la mairie de Guillestre sur la nomination de l'opération, ce n'est pas un aménagement mais un parking,
- Une réelle politique de concertation sur les sujets transversaux du territoire.

M.Bérard répond que premièrement personne ici ne remet en cause la crise climatique actuelle, tous les élus en sont conscients et agissent au mieux pour réduire son impact et accompagner les citoyens dans leurs gestes du quotidien.

Ensuite, ce projet de parking a été inscrit dans le PLU comme un emplacement réservé pour y réaliser un parking. Le PLU a été initié, étudié puis voté (janvier 2020) sous l'ancienne mandature.

L'objectif de cet aménagement est de répondre à plusieurs besoins des citoyens :

- Sécuriser la route qui dessert le collège, le gymnase, la salle du Queyron et l'EPAPH. C'est un axe majeur qui permet de relier les équipements annexes au centre-ville. C'est un réel besoin.
- Augmenter le nombre de places de parking pour Guillestre où il en manque énormément l'été, tous les parkings sont pleins. Les 13 futurs logements du centre de Guillestre vont également générer des demandes et des besoins de parking.

Des bornes électriques, des arcs à vélos sont prévus. Le revêtement des places sera perméable, des arbres seront plantés pour végétaliser au maximum ce lieu.

L'acquisition de ce terrain ne se fera pas sans l'attribution de la subvention sollicitée auprès de la Région. Cette clause suspensive a été ajoutée dans la promesse de vente.

M.Moulin répond à M.Déjy en l'invitant à évoquer la mise en œuvre de la compétence mobilité lors d'un prochain conseil communautaire.

Mme Le Maire rappelle que parfois les trajets domicile / travail ne peuvent s'effectuer qu'en voiture, compte tenu du manque d'offre de transport en commun.

Elle conforte également son point de vue sur l'intérêt de ce projet de parking et d'aménagement pour la commune et pour les Guillestrins.

Cela sera un réel atout pour la circulation des citoyens entre les différents équipements de la ville.

**Le conseil municipal vote cette délibération à la majorité.
2 votes contre : M.Dejy et Mme Cerbino Barberoux Sylvie.**

Informations diverses

La rentrée scolaire s'est très bien passée.

Les effectifs sont les suivants :

- Ecole maternelle : 66 élèves, moyenne de 22 élèves par classe
- Ecole élémentaire : 109 élèves, moyenne de 21.8 élèves par classe

La visite de Mme Catherine Albaric-Delpech, IA-DASEN des Hautes-Alpes du lundi 5 septembre s'est très bien déroulée.

Réunions de quartiers

Les prochaines dates sont les suivantes :

- Samedi 24 septembre : 10h La Condamine, 11h Joseph Mathieu.
- Samedi 1^{er} octobre : 10h Champ de l'Aze, 11h Pré-Parenq.
- Samedi 8 octobre : 10h La Longeagne, 11h Les hameaux sud, 15h Le Queyron.

Les sollicitations sont suivies en interne et avec les partenaires institutionnels, selon les sujets évoqués. L'objectif est d'apporter une réponse à chaque interrogation soulevée.

Visite du vendredi 3 septembre M.Armandie et Mme Belleville sur Torre Pollice

Les discussions lors de cette visite entre les différents élus ont été très fructueuses.

Une réelle envie de collaborer et de relancer le jumelage à partir de 2023, avec quelques idées de projet :

- Créer un trail entre les deux communes
- Fédérer davantage les associations entre elles pour stimuler les échanges
- Poursuivre l'enseignement de l'italien sur Guillestre et inversement enseignement du français à Torre Pollice

Calendrier

- Commission Urbanisme : jeudi 8 sept 2022
- Réunion publique : jeudi 15 septembre 2022
- Concert : 24 septembre 2022
- Budget participatif : date limite de dépôt 30 sept 2022

Présentation du festival « Bois – Construction – Forêt »

Ce festival est en lien avec le projet de la Haute Ecole du bois sur Embrun et l'Argentière.

Il se déroulerait début juillet en partie sur Guillestre. Il serait porté par la CCGQ.

L'objectif est de faire venir des étudiants, des chercheurs en urbanisme/architecture/habitat, pour qu'ils étudient des cas pratiques sur l'aménagement et la construction.

Ce festival durerait environ 10 jours, avec de nombreuses réunions, d'échanges, de rencontres avec les citoyens.

Retour sur la réunion sur la gestion du plateau du Simoust / Camping sauvage

La réunion a été très constructive dans un climat apaisé et d'écoute.

Les contraintes réglementaires ont été rappelées et expliquées à l'ensemble des protagonistes.

L'objectif est de trouver une solution pérenne pour d'une part les camions habités et d'autres part pour continuer à accueillir des touristes en camping-car et en camion sur Guillestre et alentour, tout en respectant les sites et la réglementation.
Cette problématique est à l'échelle locale et nationale.